

Le 5 Janvier 2018,

Docteur Jean-François GOMEZ

Président du SGPC-CFE-CGC

A l'attention de

M. Didier Malric

Directeur Général de l'UCANSS

OBJET : négociations 2018/ Réunion UCANSS du 9/01/2018

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, je souhaiterais que vous inscriviez la revisite de la Convention Collective du Travail des Praticiens Conseils à l'ordre du jour des négociations 2018.

Un certain nombre de dispositions ne répondent plus aux besoins de l'employeur, à la réalité de l'exercice et des conditions de travail actuels ou futurs des praticiens conseils et aux organisations déployées en cours ou à venir. Il en est de même de la mise à jour des éléments visant la représentation des personnels.

C'est donc, à minima, la majorité des articles visés aux titres I, II, V et VIII qui méritent leur revisite ainsi que l'anticipation d'un nombre de dates de concertation adapté.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à l'instruction de cette demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dr Jean-François GOMEZ

Président du SGPC-CFE-CGC

Copie Directeur Général de la CNAMTS